



Interpellation relative au contrôle systématique des mendiants et toxicomanes au centre-ville de Liège.

Monsieur le Bourgmestre,

A la mi-novembre, nous avons été informés, par voie de presse, que vous aviez décidé d'affecter 80 policiers à l'apaisement de l'espace public au centre de Liège.

Mes questions sont les suivantes :

1. Pendant combien de temps et de quelle manière sera organisée la surveillance par ces 80 policiers affectés au centre-ville ?
2. Outre le contrôle et les arrestations en cas de délits annoncés, d'autres mesures, notamment sociales, sont-elles prévues afin d'enrayer l'augmentation du nombre de mendiants et de toxicomanes au centre de Liège ?
3. A défaut, le problème décrit au centre-ville, ne risque-t-il pas de se déplacer dans les quartiers avoisinants ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Liège, le 22 novembre 2023

Carine CLOTUCHE